

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 70 (1973)
Heft: 10

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

ÉDITORIAL

Je ne me souviens plus de la date, ni de l'heure... Ce devait être dans un de ces moments semblables à celui que je vis en cet instant ! L'heure avance et c'est la date fatidique à laquelle chaque mois le pli express contenant les manuscrits doit s'envoler vers l'imprimerie.

Des heures durant, je coupais des enveloppes desquelles je retirais des articles plus intéressants les uns que les autres... Je me disais : « L'embarras du choix est aussi fastidieux que le trop peu !... » Malheureusement, cette joie immense qu'éprouva cette fois-là votre rédacteur ne dura — comme très souvent d'ailleurs — que le furtif espace d'un songe. Le souvenir de ce rêve qui hanta mon esprit je ne sais plus quelle nuit me rappelle en ce moment qu'il n'est pas toujours facile d'assumer la parution régulière d'un journal qui se veut spécialisé si l'on ne peut compter sur la bonne volonté de chacun. Je comprends aisément que tout cultivateur d'abeilles ne peut être aussi homme de plume, mais je pense ne sera pas déplacé de rappeler ici que si les lecteurs de notre revue mensuelle tiennent à ce que leur journal soit intéressant, il est nécessaire que le plus grand nombre apporte sa contribution dans la mesure qui lui est propre.

Loin de moi l'idée de vous faire la leçon, chers amis lecteurs ! mais vous, messieurs les maîtres en apiculture, vous messieurs les membres des comités de fédérations et de sections, ne pensez-vous pas, pour le plus grand bien de notre apiculture romande, qu'il est de vos compétences et, pourquoi pas, de votre devoir aussi de détecter parmi vos amis et connaissances ceux et celles susceptibles de faire honneur à toute votre région en leur suggérant de devenir des collaborateurs réguliers ou occasionnels de notre « Journal suisse d'Apiculture » ?... Si je prends la liberté d'attirer votre attention sur ce qui précède ce n'est certes pas dans le dessein d'être un jour *embarrassé par le choix de la matière à faire paraître dans notre journal*, mais tout simplement pour ne pas devoir me métamorphoser chaque 15 du mois en mendiant ou en chapardeur d'articles et surtout pour avoir la satisfaction de constater que les apiculteurs de Suisse romande ne pensent pas seulement aux quelques kilos de miel qui sortent de leur extracteur

ou à quelque argent retiré de la vente de reines mais aussi à la bonne tenue de leur revue mensuelle.

Chacun sait que 1973 fut une année pauvre en miel. C'est bien dommage, mais, chers amis lecteurs, toutes les chances d'allonger vos recettes apicoles de cette année ne se sont pas envolées. Dans mon dernier éditorial, j'écrivais, en parlant de la collaboration au « Journal suisse d'Apiculture » : *si ça paie peu, ça paie quand même...*

J'ajoute, aujourd'hui, pour être plus précis, que chaque collaborateur à notre journal reçoit, dans le courant du mois de décembre un montant correspondant à Fr. 20.— la page d'imprimerie. La photo vaut, elle, Fr. 5.—. Alors, comptez...

Hormis l'apport financier que pourrait vous apporter la collaboration à notre revue apicole, n'oubliez pas, chers amis lecteurs, que nous sommes tous membres de la grande famille SAR et que nous nous devons mutuellement aide et assistance. Même si nos vues ne convergent pas toujours sur le même bidon de miel ne devons-nous pas répéter avec je ne sais plus quel moraliste : *N'avoir personne au monde auprès de qui trouver un refuge, sur qui pouvoir compter chaque fois qu'on est dans la peine, c'est un mal qui fait saigner bien des coeurs !*

Sion, le 15 septembre 1973

A. Fournier.

VÉTÉRANS SAR

MM. les présidents des sections sont invités à remettre au sous-signé, pour la date du **20 octobre 1973**, la liste des vétérans 25 et 40 ans (entrés en 1949 et 1934).

Une liste sera établie séparément pour chaque groupe, selon modèle ci-dessous.

N° matr.	Nom et prénom	N° postal	Domicile	Entrée
7543	Gobet Jules	1681	Massonnens	1949

La date est avancée afin que les sections reçoivent les distinctions au début de l'année, pour l'assemblée générale.

Prière d'écrire lisiblement et merci pour votre collaboration.

Le préposé aux vétérans :
Jean Chammartin

1758 Villaz-Saint-Pierre (FR).

**ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA
SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE
LE 17 MARS 1973 A LAUSANNE**

A 10 h. 15 le président R. Bovey salue l'assemblée et ouvre les débats qui se dérouleront selon l'ordre du jour présenté dans le « Journal Suisse d'Apiculture » de mars 1973, aucune modification à cet ordre du jour n'ayant été demandée.

Les points 1 à 3 n'appellent aucune observation. 89 délégués représentant 43 sections et fédérations sont présents.

Point 4, Rapport du président : Il a été reproduit intégralement dans le « Journal suisse d'Apiculture » du mois de mai 1973.

5. **Finances** : Les comptes publiés dans le journal de mars 1973 laissent apparaître un déficit de Fr. 7455.74. Commentant les comptes le caissier Merminod signale toutes les augmentations intervenues de même que les nouvelles charges. Le journal à lui seul accuse deux hausses en l'espace d'une année, la bibliothèque du fait de son déplacement à Grangeneuve crée une nouvelle charge par rapport à son ancien domicile. L'aide à l'apiculture sous forme des cours d'élevage représente aussi un montant important.

Dans les questions posées au caissier nous relevons :

- Demande de présentation des comptes réels à l'avenir (M. Ruckstuhl).
- Détails sur le compte « Aide à l'Apiculture » (M. Léchaire) (M. Guillet).
- Amortissement sur parts CRM et titres (P. Schaller et M. Guillet).

Après avoir renseigné les interpellateurs, il est donné connaissance du rapport de la fiduciaire qui a reconnu les comptes et le bilan au 31 décembre 1972 conformes aux livres. Le comité pour sa part n'est pas favorable à un amortissement sur les parts ou titres. Au vote, les comptes, de même que le budget, sont acceptés.

Le caissier, sur la base des comptes, propose une augmentation de cotisation de Fr. 2.—. Une proposition pour une cotisation progressive suivant l'importance des ruchers (M. Ruckstuhl), bien que logique, n'est pas retenue. L'augmentation de Fr. 2.— est acceptée par 64 oui contre 3 non.

6. Les rapports présentés dans le journal sont tous adoptés.

7. Elections au comité central. Proposés par leurs fédérations respectives, A. Merminod et Th. Muller sont confirmés pour un nouveau mandat. Pour remplacer J. Voyame atteint par la limite d'âge, la Fédération jurassienne présente G. Huguenin, de Frinvillier, né en 1921, président de la Fédération jurassienne, proposé

en outre aux conseillers apicoles et à l'élevage des reines de sa fédération. Cette candidature est acceptée à l'unanimité.

8. Concours des ruchers : les rapports sur ce concours ont été publiés dans le journal. Le responsable, J. Chammartin, tient à remercier ses collaborateurs. Il se plaît à reconnaître qu'un gros effort a été fait dans la tenue des ruchers visités. Il tient en particulier à féliciter Alcide Berthod, de Bramois, qui totalise le plus grand nombre de points. Il représente la quatrième génération d'apiculteurs dans la famille et possède le « Bulletin d'Apiculture » depuis 1882.

Ce concours a vu distribuer 12 médailles d'or, 12 d'argent et 1 de bronze.

M. Berthod se voit aussi décerner la médaille de la FSASR et le président lui remet en outre le rapport sur le Congrès de Moscou 1971.

Ce rapport sur le Congrès de Moscou est remis en outre, selon le vœu du président d'Apimondia, à quelques apiculteurs méritants, entre autres à MM. A. Schneider, chef technique de l'élevage de reines, Joseph Jaquemoud, Illaire Besse, André Groux, chef moniteur et chefs des stations de fécondation de Bonachesse et de l'Hongrin.

La circonscription 7 soit Jura, Ajoie, Clos-du-Doubs est désignée pour le concours de ruchers 1974.

9. Activité apicole.

Pour répondre à une demande suisse de pollén et de gelée royale, le CC va étudier ce problème, se documenter afin de donner des directives aux apiculteurs que ces productions pourraient intéresser.

L'implantation des ruchers devient de plus en plus difficile. Il est urgent d'intervenir auprès des pouvoirs publics pour faire reconnaître non seulement l'utilité mais la nécessité de l'abeille dans la nature.

Les sociétés d'apiculture accusent un vieillissement inquiétant de leurs membres. Il devient nécessaire de pourvoir au recrutement de nouveaux amateurs d'abeilles. Le fait de la retraite favorisée par l'AVS, de même que le temps libre des fins de semaines pour ceux qui exercent une profession devrait attirer un certain nombre de personnes vers l'apiculture. C'est de cette façon que nous devons présenter la possibilité de pratiquer l'apiculture. Une action avec l'aide de la presse sera entreprise pour renseigner le public sur les joies et l'intérêt de l'apiculture.

10. Propositions et vœux des sections.

1876 a été la date de fondation de la SAR. En 1976, date du centenaire, sera-t-il fait quelque chose pour le commémorer ? (M. Buscarlet).

Le CC s'est déjà préoccupé de la chose. En effet nous avons retrouvé le premier procès-verbal datant du 16 avril 1876. Des contacts ont déjà été pris pour créer un comité d'organisation du centenaire et le lieu prévu. En temps voulu des communications du CC et du comité d'organisation paraîtront dans le « Journal suisse d'Apiculture ».

Plusieurs interventions ont trait à la protection de la nature en rapport avec l'apiculture (Léchaire, Sunier, Galland). Partout on s'inquiète de la disparition de la flore. L'abeille, signe de vie dans la nature doit être protégée par tous les moyens.

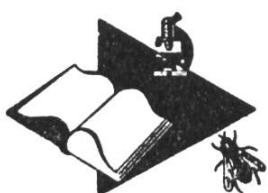
Qu'en est-il de la commission technique ? (MM. Richard, Huguenin, Léchaire, Buscarlet). Cette commission n'a pas une mission déterminée mais est consultée dans certains cas précis. Son statut devrait encore mieux être défini.

Dans les vœux des sections relevons encore : sucre à des prix plus avantageux (Béroche) ; réintroduction de l'analyse pollinique des miels (Sion) ; différenciation des prix du miel, fleurs et sapin (Ajoie, Clos-du-Doubs) ; supprimer les récompenses pour 25 et 40 ans et les remplacer par un insigne (Nyon) ; relever davantage le prix du miel (Gros-de-Vaud, Fédération neuchâteloise et Entremont).

La question d'un emballage type pour la Romande est toujours à l'ordre du jour. Plastique ou verre ? Il y a des convaincus pour les deux. Le CC s'est toutefois prononcé en majorité pour l'emballage en verre. Il serait heureux que nous arrivions à un modèle unique ce qui faciliterait aussi le problème des étiquettes.

17 mars 1973.

Th. A. Muller.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

UNE PAGE D'HISTOIRE : LA VENTILATION

Il existe deux types de ventilation : la ventilation individuelle et la ventilation sociale. La **ventilation individuelle** se rapporte à la respiration de l'abeille c'est-à-dire à l'entrée et à la sortie de l'air de ses spiracles thoraciques et abdominaux, quant à la **ventilation sociale** son effet se fait sentir sur la température et le renouvellement de l'air de la ruche, travail dont s'acquittent les